

- Enquête publique, du lundi 8 mars au jeudi 8 avril

Mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la « Zone d'emploi de la Muette » avec le plan local d'urbanisme

Un dossier et un registre d'enquête sont à votre disposition pour consigner vos remarques à la mairie, aux horaires d'ouverture suivants :

- **Lundi, mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 17 h 15**
- **Jeudi de 13 h à 19 h 45**
- **Vendredi de 13 h à 17 h 15**

Vous pouvez aussi écrire au commissaire-enquêteur :

Marc Allart, commissaire-enquêteur, Hôtel de Ville

Direction générale des services techniques

8 place de l'Hôtel de Ville

95140 Garges-lès-Gonesse

Le commissaire enquêteur vous reçoit :

- **Vendredi 12 mars de 14 h à 17 h**
- **Jeudi 25 mars de 16 h à 19 h**
- **Jeudi 8 avril de 16 h à 19 h**

Pour en savoir + Direction générale des services techniques 01 34 53 32 47